



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commerce électronique

Question écrite n° 103444

Texte de la question

M. Guillaume Garot attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'inquiétude des commerçants-artisans face à l'accroissement du nombre de sites de petites annonces, et plus précisément face à l'absence de contrôles exercés sur les annonces publiées sur ceux-ci. De nombreux artisans, prestataires de services professionnels, constatent en effet un accroissement du nombre d'annonces publiées sur des sites dédiés. Or les services sont parfois proposés par des personnes non professionnelles, qui ne respectent ni la législation commerciale en vigueur, ni les règles sanitaires, notamment quand il s'agit de prestations liées à l'alimentation. Dès lors, il souhaite connaître les mesures prises ou envisagées par le Gouvernement pour renforcer les contrôles des annonces publiées sur les sites spécialisés, notamment lorsqu'il s'agit de prestations de services alimentaires.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103444

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2017](#), page 2168

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)